

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITE - JUSTICE

الوكالة الوطنية للبحث العلمي والابتكار

Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation



Programme : Temeyouz

Action : Bourses Doctorales d'Excellence 2023

APPEL A CANDIDATURES

1. Présentation

L'ANRSI dans le cadre de la promotion de la recherche en Mauritanie, lance un appel à candidatures pour l'attribution de bourses doctorales d'excellence au titre de l'année universitaire 2022-2023 conformément à l'arrêté conjoint 001102 en date du 10 décembre 2020 à 20 bourses au maximum selon les indications ci-dessous :

Sciences et technologies	Lettres, Sciences humaines et sociales
15 bourses	05 bourses

La durée et le montant mensuel de la bourse sont les suivants :

Durée de la bourse	Montant mensuel de la bourse (MRU)
36 mois	5 000

La bourse doctorale d'excellence est destinée à encourager les meilleurs étudiants, titulaires d'un Master 2 à préparer leurs travaux de recherche dans des conditions devant garantir à minima l'aboutissement de la thèse.

2. Conditions d'éligibilité à la bourse doctorale

- Être de nationalité mauritanienne
- Avoir 28 ans au plus au 31/12/2022
- Être titulaire d'un Master 2 (avec mention)
- Être inscrit au titre de l'année universitaire 2022-2023 en 1ère année de Doctorat dans une école doctorale en Mauritanie

L'examen des dossiers tiendra compte notamment de la qualité du cursus universitaire, de la qualité et la pertinence du projet de recherche, de la qualité de l'encadrement, de l'implication d'un co-encadrement étranger ou d'une cotutelle de thèse.

3. Composition du dossier de candidature

- Le formulaire de candidature dûment rempli
- Curriculum vitae du candidat
- Les relevés de notes et diplômes de Licence et Masters
- Le CV et la liste des publications et des encadrements des 5 dernières années du Directeur de thèse mauritanien et le cas échéant celui du co-directeur étranger ;
- Une lettre d'engagement du Directeur de thèse.

4. Engagement du candidat

Les candidats retenus s'engagent à présenter annuellement un rapport d'avancement de leurs travaux de recherche portant avis favorable du directeur de recherche, du directeur de l'école doctorale et du responsable de la structure de recherche.

La reconduction de la bourse est conditionnée par la transmission de ce rapport et l'avis favorable de l'ANRSI.

5. Engagement du Directeur de thèse

Le directeur de thèse s'engage à œuvrer pour finaliser la thèse dans le délai règlementaire.

6. Priorités nationales de la recherche scientifique

Les sujets de thèses inscrits aux priorités nationales indiquées dans la stratégie nationale de la recherche scientifique et de l'innovation seront privilégiés. Les principales thématiques de recherche concernés sont :

Défis économiques et sociétaux		Axes prioritaires	Enjeux de la recherche et de l'innovation
1	Sécurité énergétique, hydrique et alimentaire	Agriculture	Atteindre l'autonomie alimentaire malgré le réchauffement climatique
		Eau	Production, valorisation de l'eau potable, lessalement, mesures efficaces de gestion, ...
		Energies renouvelables	Exploitation des gisements de ressources renouvelables (solaire, éolien, hydrogène vert) Efficacité énergétique
2	Santé	Pandémies, épidémies	Etablir des process et des protocoles locaux et régionaux pour faire face à des crises sanitaires
3	Economie circulaire	Développement urbain	Traitement et valorisation des rejets industriels et ménagers
4	Société, Culture et autonomie	Savoirs autochtones	Faire évoluer l'artisanat vers un secteur économique à plus forte valeur ajoutée
		Artisanat Cohésion sociale	Valoriser les savoirs autochtones ancestraux pour répondre localement aux défis sociétaux Lutter contre la précarité, les disparités sociales et l'exclusion Renforcer l'unité nationale
5	Digitalisation	Administration publique Entreprises	Faciliter et accompagner le travail en optimisant les processus (gestion des connaissances, gouvernement électronique, systèmes de planification des ressources de l'entreprise, commerce électronique, services financiers, réseaux de la prochaine génération, intelligence artificielle, science des données / Big Data,

			Cloud computing, ...)
6	Transformation et industrialisation	Pêche	Valorisation des produits et des sous-produits Mise en place d'un Hub de la pêche pour l'Afrique de l'Ouest
		Elevage	Amélioration des rendements Adaptation des espèces à la sécheresse à venir
		Industries extractives	Amélioration de la valeur ajoutée
		Industrie agroalimentaire (filières lait, viande rouge, dattes, ...)	Valorisation de la production agricole et de l'élevage
7	Lutte contre les changements climatiques	Multisectorielle (agriculture, élevage, pêche, santé et bien-être, gestion de l'eau, etc.)	Amélioration de la capacité de réaction de la Mauritanie face aux défis que pose le changement climatique. Développement de stratégies atténuant les impacts socio-économiques de la variabilité et du changement climatique

7. Procédure de candidature et sélection des candidats

La procédure de candidature comprend plusieurs étapes :

- **Une soumission d'un seul PDF** regroupant tous les éléments du dossier de candidature via le mail candidature@anrsi.mr
- Une présélection sur dossier des candidats ;
- Evaluation des dossiers des candidats recevables par des experts indépendants ;
- Annonce des résultats de l'appel à candidatures **avant la fin du mois de mars 2023**.

N.B. Les candidatures retenues feront l'objet d'une charte d'attribution de bourse entre l'ANRSI et le boursier

La date limite de soumission est le 10 mars 2023 à 12^h 00